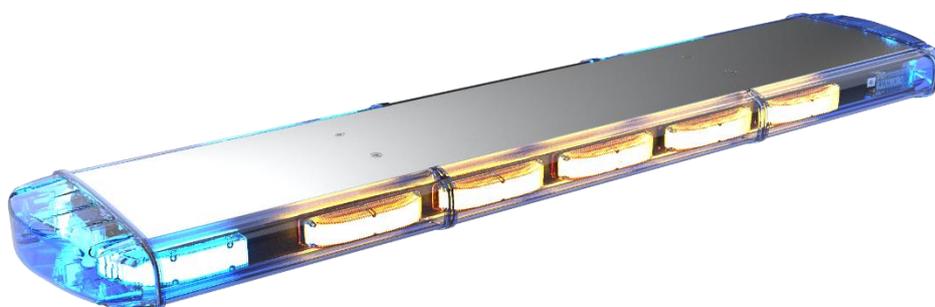

RAMPES VEGA FX BASIC-BALISAGE-DEFILEMENT

Prioritaires Classe 2



*IDENTIFICATION : GT-1033-RAM Indice F
CODE : 35791-05
16/09/2024
FRANÇAIS*

SOMMAIRE

1.	AVANT-PROPOS	4
2.	PRINCIPALES PARTICULARITES DES VARIANTES	6
2.1.	VEGA FX BASIC PRIORITAIRE	6
2.2.	VEGA FX BALISAGE	6
2.3.	VEGA FX DEFILEMENT	6
3.	SYNOTIQUE GENERAL DU PRODUIT SELON LES OPTIONS	7
4.	CARACTERISTIQUES.....	8
5.	INSTALLATION.....	9
5.1.	INSTALLATION MECANIQUE	9
5.2.	POSE CABLE PLAT TOUTES LONGUEURS AVEC OU SANS CONNECTEUR DE RAMPE	9
5.2.1.	AVERTISSEMENTS.....	10
5.2.2.	NETTOYER LA SURFACE DU PAVILLON.....	11
5.2.3.	COLLER	12
6.	CABLAGES DE LA RAMPE PROPREMENT DITE	13
6.1.	PRINCIPE DE REPARTITION DU CABLAGE.....	13
6.2.	INTERCONNEXION AVEC LE FAISCEAU Y	Erreur ! Signet non défini.
6.3.	CABLAGE DES ALIMENTATIONS	14
6.3.1.	ALIMENTATION PRINCIPALE.....	14
6.3.2.	POSITIONNEMENT DE L'ALIMENTATION DE L'OPTION CCS 292	15
6.4.	CABLAGE RESEAU MULTIPLEXE CAN	15
6.5.	CABLAGE DES FONCTIONS AUXILIAIRES EXTERNES	16
6.5.1.	Câblage Feux de Pénétration.....	17
6.5.2.	Câblage « + » Après Contact (+APC)	17
6.5.3.	Câblage option frein à main	17
6.5.4.	Câblage option pédale chef d'agrès	18
6.5.1.	Câblage Klaxon	18
7.	LES DIFFERENTS RESEAUX POSSIBLES SELON LES OPTIONS	19
7.1.	EXEMPLE DE CABLAGE RESEAU SIMPLE AVEC BC12T	19
7.2.	EXEMPLE DE CABLAGE RESEAU AVEC CHOIX MULTIPLE DE COMMANDES	20
7.3.	EXEMPLE DE CABLAGE RESEAU TOUTES OPTIONS POSSIBLES AVEC CCS 292.....	21



SERVICE CLIENTS

Pour toute information technique, le SERVICE CLIENTS STANDBY-FRANCE est à votre disposition :

- Site Internet : <https://standbygroup.com/fr> rubrique Support
- Email : support-fr@standbygroup.com
- Numéro de téléphone : +33 (0)2.54.702.702

Notre service est disponible du lundi au vendredi
de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi jusqu'à 16h)

Dans une stratégie d'amélioration permanente, nos collaborateurs sont à votre écoute quant à vos remarques concernant l'installation et de nos matériels.

1. AVANT-PROPOS

LIMITES DE LA RESPONSABILITE

Les produits ont été élaborés en tenant compte des normes et des réglementations en vigueur. Les informations rassemblées dans les documentations techniques prennent en compte l'état de la technique ainsi que les connaissances et expériences accumulées depuis de nombreuses années.

STANDBY-FRANCE n'est en aucun cas responsable des dommages et conséquences dus :

- Au non-respect des informations fournies par la documentation du produit
- A l'utilisation non-conforme du produit
- A l'installation et à la mise en œuvre des produits effectuées par des personnels non qualifiés
- A des modifications effectuées de la propre autorité de l'utilisateur ou de l'exploitant
- A des modifications techniques non soumises et approuvées par STANDBY-FRANCE
- A l'utilisation de pièces de rechange non homologuées par STANDBY-FRANCE

NOTA : LES REPRESENTATIONS GRAPHIQUES DU DOCUMENT NE SONT PAS CONTRACTUELLES.

RESPONSABILITES DE L'INSTALLATEUR

L'installation de l'équipement sur un véhicule est de la seule charge et de la seule responsabilité de l'installateur.



Seuls les personnels en charge de l'installation sont autorisés à pénétrer dans la zone de travail.

L'installateur définit les moyens et matériels adéquates à la situation afin de livrer une installation complète raccordée et posée selon les règles de l'art.



Seul le personnel informé ou qualifié est en mesure d'effectuer tout ou partie de l'installation du matériel.

Personnel informé : Sous la tutelle de l'installateur, personne informée de la tâche à effectuer et des dangers potentiels qui en sont associés.

Personnel qualifié : Sous la tutelle de l'installateur, personne qui par ses connaissances, sa formation et son expérience est en mesure de réaliser l'installation en reconnaissant et en évitant les dangers potentiels de l'opération.



L'installation doit être effectuée avec les moyens d'accès et les plateformes de travail adaptées.



Ne jamais regarder fixement les feux.

**PORT DES EPI
OBLIGATOIRE**

Le port des EPI associés est obligatoire. (Chaussures de sécurité, casque, gants de manutention)

STANDBY-FRANCE se dégage de toute responsabilité concernant les défaillances pouvant survenir de la définition du système de pose, des éventuels renforts, des perçages pavillons, de l'état et de la qualité des surfaces de pose, de l'utilisation des points d'ancrages constructeur et de la définition d'alimentation et protection du système sur la source d'énergie du véhicule.

RESPONSABILITES DE L'UTILISATEUR ET DE L'EXPLOITANT

Les produits STANDBY-FRANCE sont des équipements professionnels qui doivent être utilisés à cette seule fin. Leur mise en œuvre est soumise aux obligations légales en termes de sécurité du travail vis-à-vis desquelles l'exploitant doit se soumettre. Il en va des prescriptions de sécurité et de prévention des accidents aussi bien que des règles de protection de l'environnement. L'utilisation de ces équipements de la route est soumise au respect des règles définies par le code de la route.

Obligation de l'exploitant :

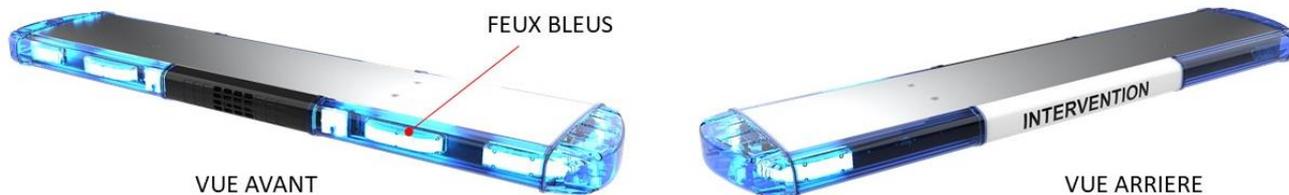
- Se tenir informé de la réglementation en vigueur concernant la sécurité du travail
- Effectuer une analyse des risques quant aux conditions spéciales de travail sur le lieu d'intervention
- Adapter la formation des utilisateurs aux réglementations, normes et conditions d'utilisation
- Contrôler régulièrement lors de l'utilisation des équipements, l'adéquation des règles de ISE en œuvre aux règles et normes de sécurité en vigueur
- S'assurer que les opérateurs ont pris connaissance et compris le manuel utilisateur de l'équipement.
- S'assurer que les utilisateurs soient régulièrement formés à l'utilisation et informés des dangers associés à la mise en œuvre de l'équipement.
- Mettre à disposition des personnels les équipements de protection associés à l'intervention et s'assurer de leur utilisation.

Il est de la responsabilité de l'exploitant :

- D'assurer la maintenance curative et préventive des équipements
- De s'assurer que les dispositifs de sécurité soient contrôlés régulièrement

2. PRINCIPALES PARTICULARITES DES VARIANTES

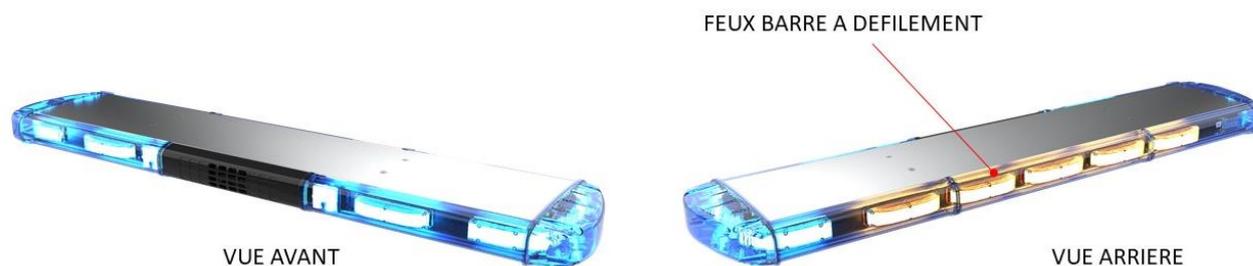
2.1. VEGA FX BASIC PRIORITAIRE



2.2. VEGA FX BALISAGE

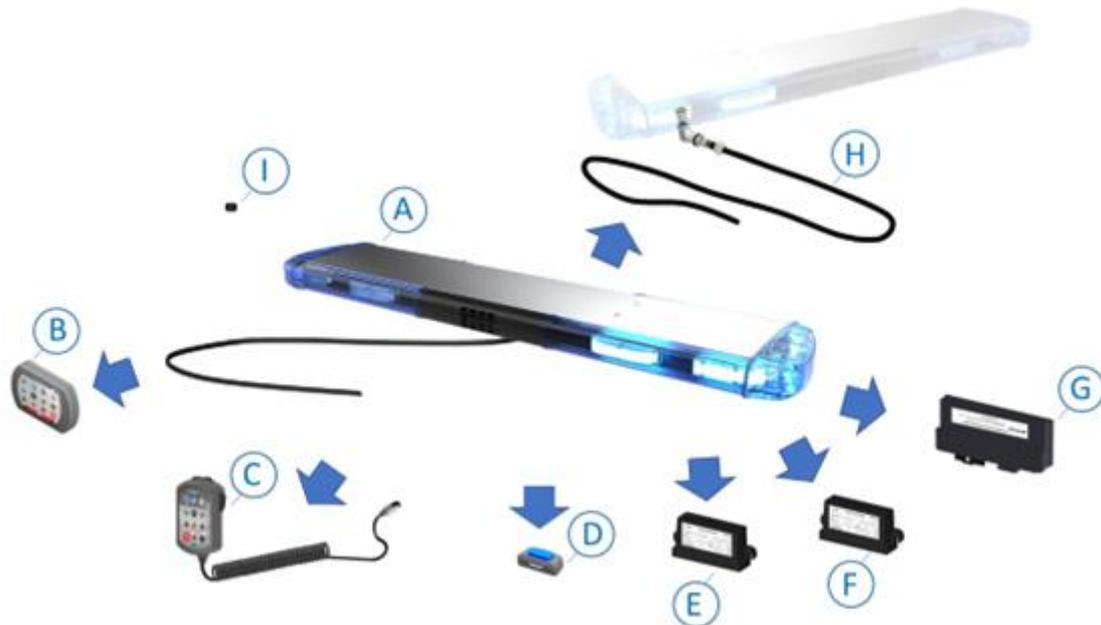


2.3. VEGA FX DEFILEMENT



3. SYNOTIQUE GENERAL DU PRODUIT SELON LES OPTIONS

Le synoptique représente les différentes options matérielles externes à la rampe.



- A. Rampe VEGA fx basic 120 ou 160
- B. Option boîtier de commandes 12 touches
- C. Option boîtier de commandes HANDY
- D. Option Bouton H1
- E. Option Module BLL A pour commande par interrupteurs au « + » batterie
- F. Option BLL B pour commandes secondaires
- G. Option Module de puissance CCS 292 supplémentaire pour équipements additionnels
- H. Connecteur de rampe et faisceau véhicule associé
- I. Presse-étoupe : Fourni dans le cas où il serait préférable de rentrer directement le câble plat à l'intérieur du véhicule après perçage du pavillon plutôt que de coller celui-ci.

Le système peut être commandé par un des 2 boîtiers de commandes multiplexées au choix :

- Boîtier de commande 12 touches
- Boîtier de commandes Handy

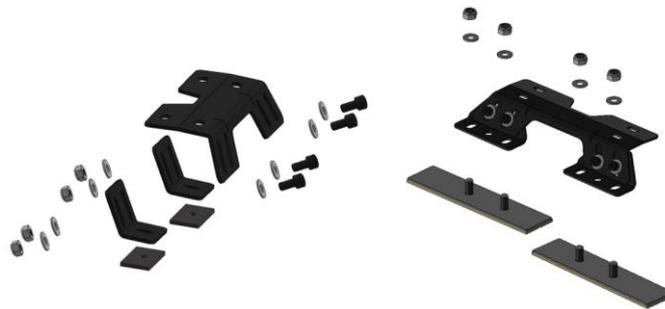
Il est également possible de commander la rampe par interrupteurs. Dans ce cas, l'option sélectionnée doit être le module « BLL » (Boîtier de Liaisons Logique). Ce module permet la commande de la rampe à l'aide d'interrupteurs traditionnels qui lui sont reliés.

Pour compléter le système de commandes, il existe le bouton multiplexé « H1 ». Ce bouton positionné sur le tableau de bord du véhicule permet un déclenchement rapide de la signalisation. Il peut s'installer en complément des boîtiers de commandes multiplexées ou des commandes par interrupteurs. Le bouton « H1 » peut également s'utiliser seul.

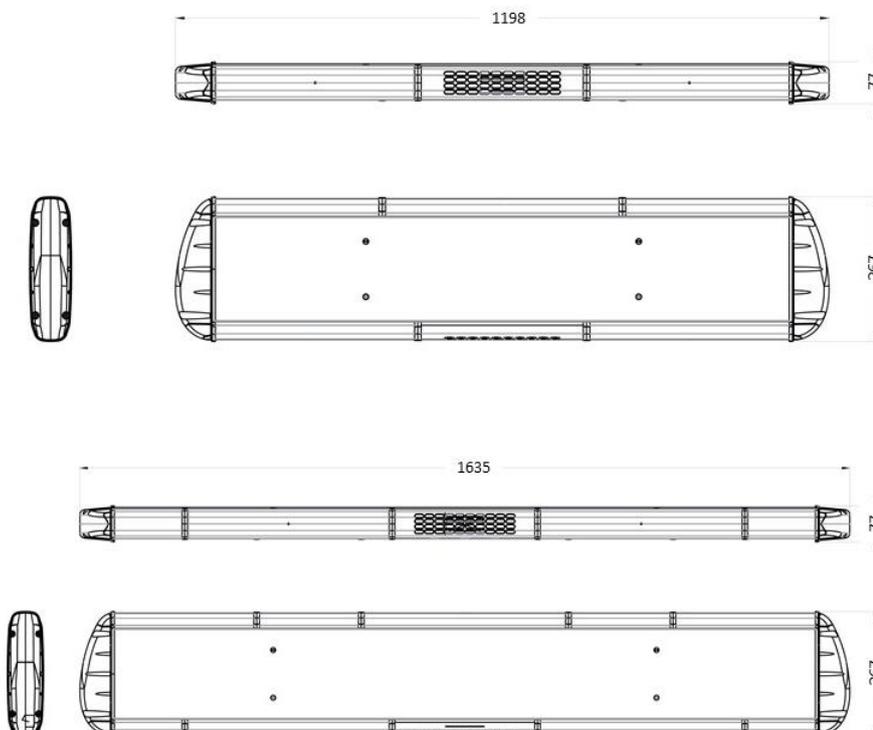
Avec ou sans connecteur, la rampe est fournie avec un faisceau plat à coller à l'aide d'un adhésif double-face haute-performance.



STANDBY-FRANCE propose une large gamme de fixations. Elles sont fournies à part et doivent être choisies selon la nature de l'installation (*Voir catalogue*).



4. CARACTERISTIQUES

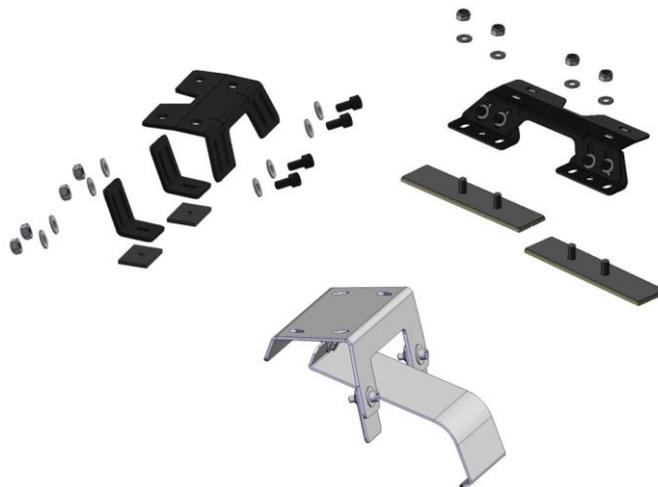


- Carénage Polycarbonate
- Structure : Socle et toit en aluminium
- 4 feux bleus (R65) classe 2 aux extrémités
- 2 feux bleus à l'avant
- Fonction Cruise
- Sirène et haut-parleur intégré
- TENSION D'UTILISATION : 10-30 Volts DC
- TEMPERATURE : -45°C à +80°C
- CONSOMMATIONS : Environ 4,3 A sous 13,5V
- ECE R10-06
- R65 Classe 2
- KR41 : L2H selon NF-EN 12352

5. INSTALLATION

5.1. INSTALLATION MECANIQUE

Il existe différents types de fixation pour rampe VEGA FX. Pour l'installation mécanique de la rampe, se référer à la documentation des fixations.



5.2. POSE CABLE PLAT TOUTES LONGUEURS AVEC OU SANS CONNECTEUR DE RAMPE



FAISCEAU AVEC PRISE DE RAMPE

ATTENTION

IDENTIFIER PREALABLEMENT LE CHEMINEMENT QUE DEVRA SUIVRE LE FAISCEAU JUSQU'A LA SOURCE D'ALIMENTATION ET AUX FONCTIONS DE COMMANDES ET ANNEXES.

ATTENTION

DENUDER LA GAINE DU CABLE PLAT DE LA LONGUEUR IDENTIFIEE SUITE AUX REPERAGES PRECEDENTS

ATTENTION

IL EST DECONSEILLE DE PASSER LE CABLE PLAT PAR LE HAYON ARRIERE AU RISQUE D'USER PREMATUREMENT LE FAISCEAU.

5.2.1. AVERTISSEMENTS

ATTENTION

LAISSER SUFFISAMMENT DE JEU AFIN DE NE PAS TENDRE LE FAISCEAU AU NIVEAU DES CONNECTEURS. L'ENSEMBLE NE DOIS PAS ETRE TENDU.

ATTENTION

FIXER LA PARTIE NON COLLEE DU CABLE PLAT SUR LA FIXATION A PROXIMITE A L'AIDE D'UN ATTACHE-CABLE NYLON

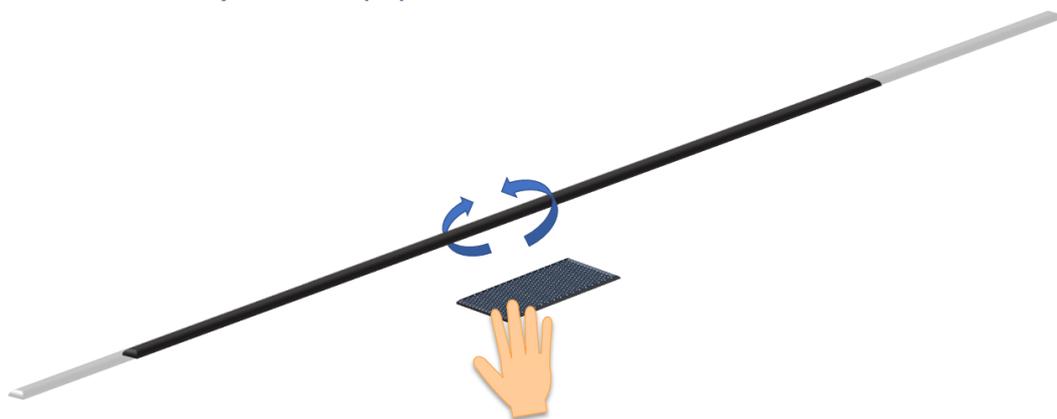


- A. BOUCLE DE JEU FONCTIONNEL AU NIVEAU DU CABLE PLAT
- B. POSITION DE L'ATTACHE-CABLE FIXANT LE CABLE PLAT A LA FIXATION

5.2.2. NETTOYER LA SURFACE DU PAVILLON

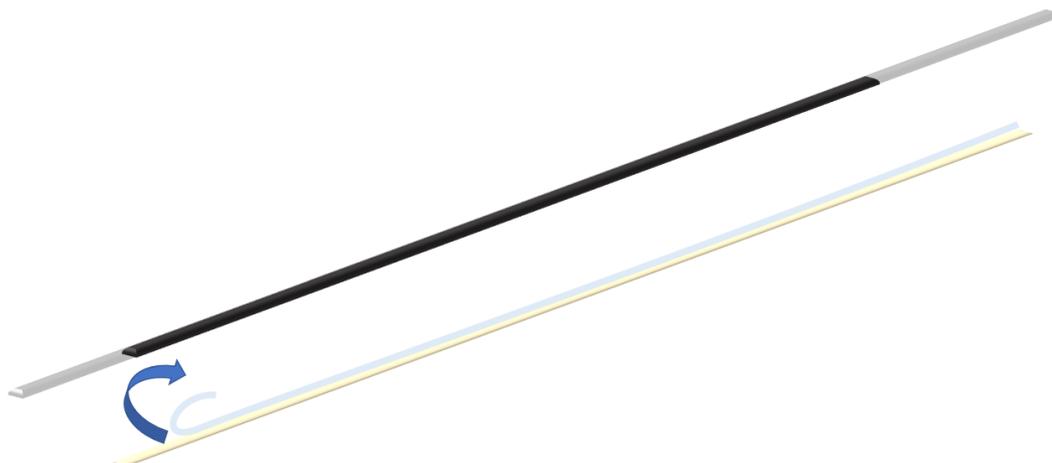


Frotter légèrement la face intérieure de la gaine du câble plat (celle qui recevra l'adhésif double-face) avec du papier de verre.



Décoller la pellicule de protection d'une des faces de l'adhésif fourni et coller celui-ci sur la face inférieure du câble plat.

5.2.3. COLLER



Décoller la pellicule restante de l'adhésif double-face.



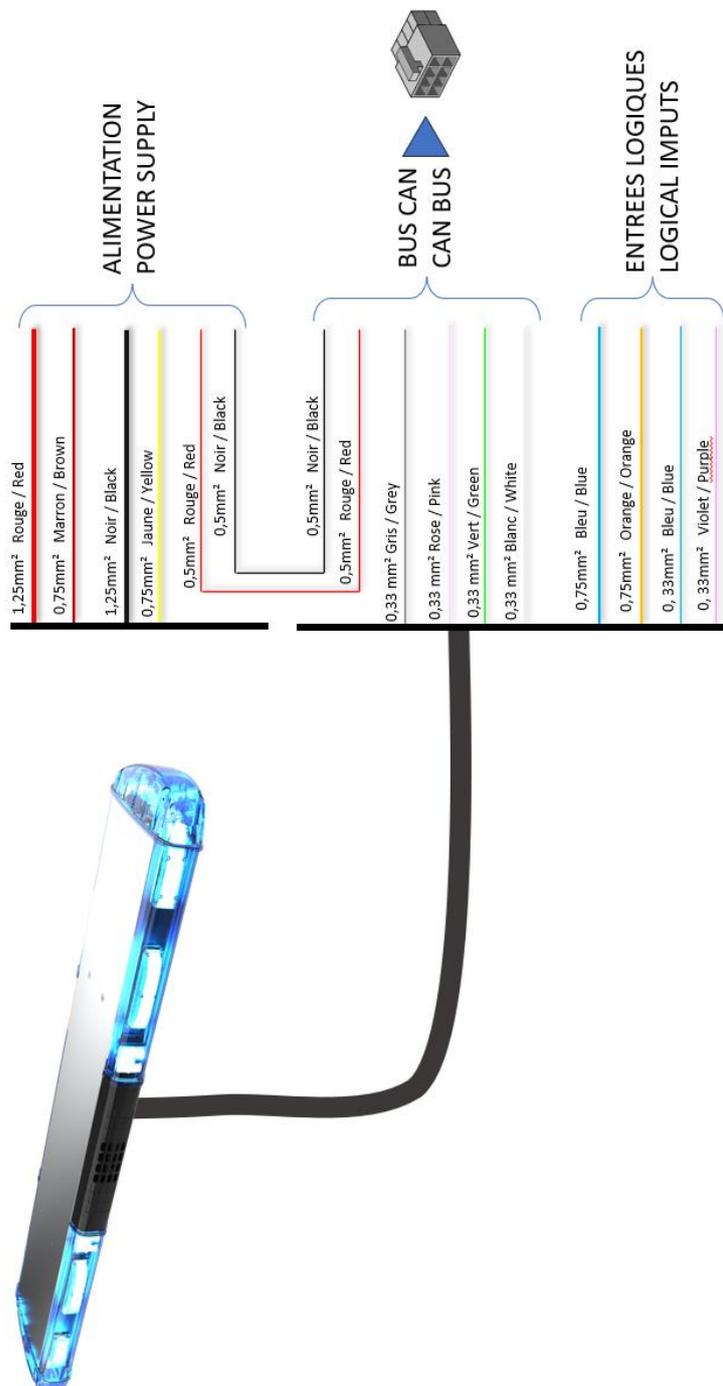
Coller le câble plat le long du cheminement préalablement choisi.



6. CABLAGES DE LA RAMPE PROPREMENT DITE

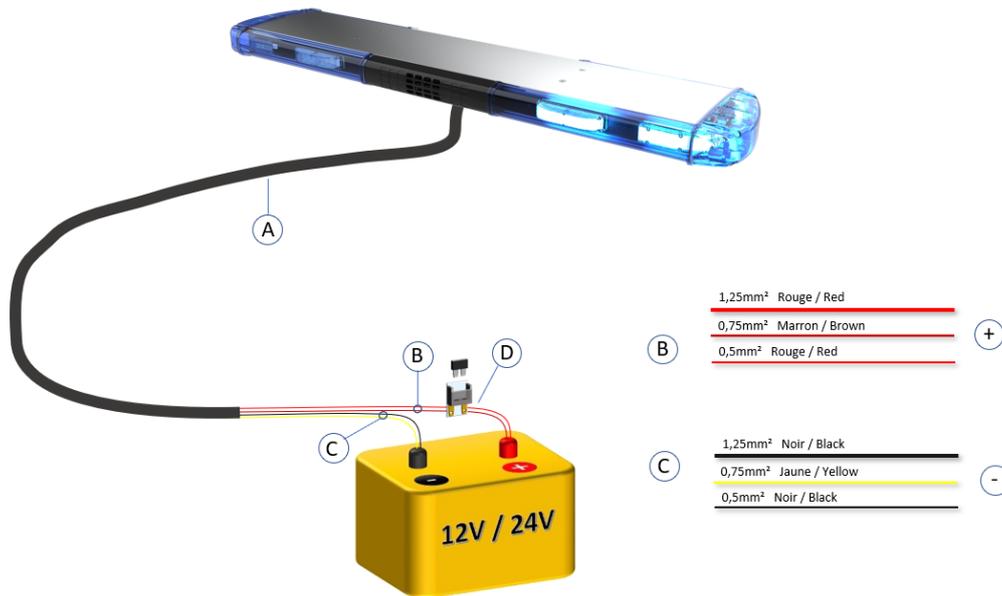
LES SCHEMAS DE CABLAGE SONT IDENTIQUES SUR LES FAISCEAUX PLATS AVEC OU SANS CONNECTEUR DE RAMPE.

6.1. PRINCIPE DE REPARTITION DU CABLAGE



6.2. CABLAGE DES ALIMENTATIONS

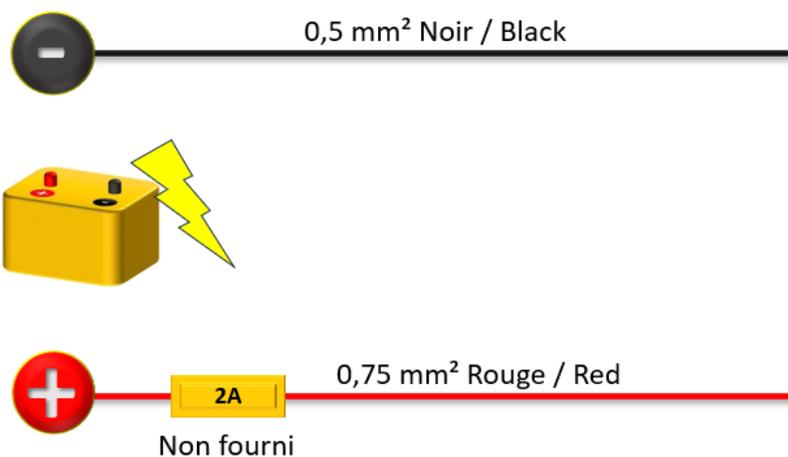
6.2.1. ALIMENTATION PRINCIPALE



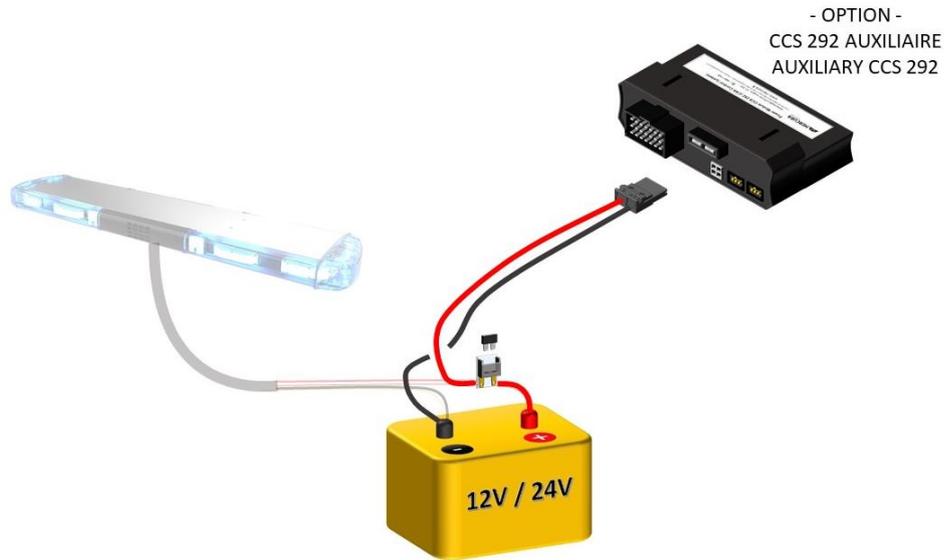
- A. FAISCEAU PLAT
- B. FILS « + » BATTERIE
- C. FILS « - » BATTERIE
- D. KIT FUSIBLE 15A Référence 35652 (NON FOURNI)

!

LES FILS D'ALIMENTATION FAÇADE (ROUGE ET NOIR 0.5mm²) SONT PRELEVES A PARTIR D'UNE ALIMENTATION BATTERIE VEHICULE.
 CETTE ALIMENTATION EST DE 1A MAXIMUM ET DOIT ETRE PROTEGEE PAR UN FUSIBLE DE 2A (NON FOURNI) SUR LE FIL ROUGE



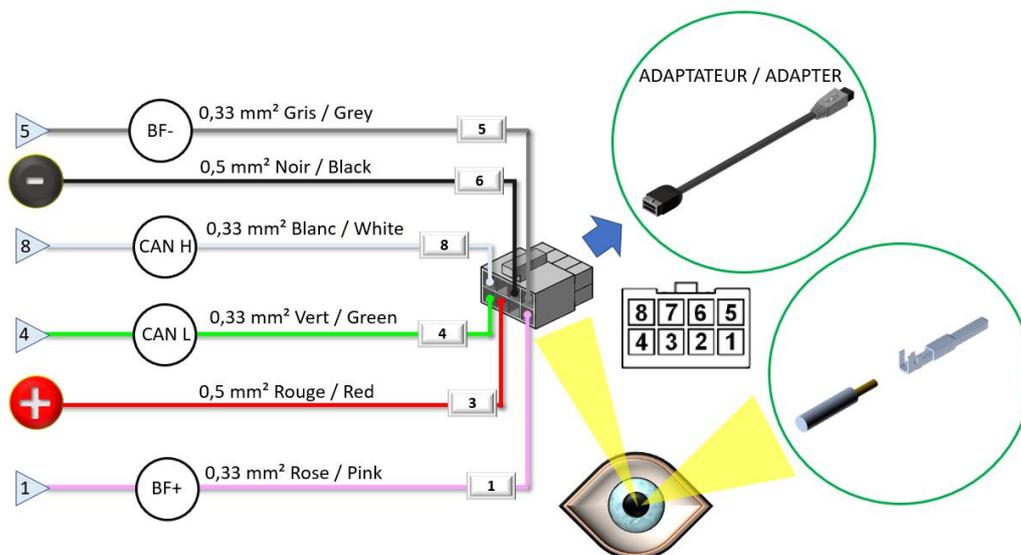
6.2.2. POSITIONNEMENT DE L'ALIMENTATION DE L'OPTION CCS 292



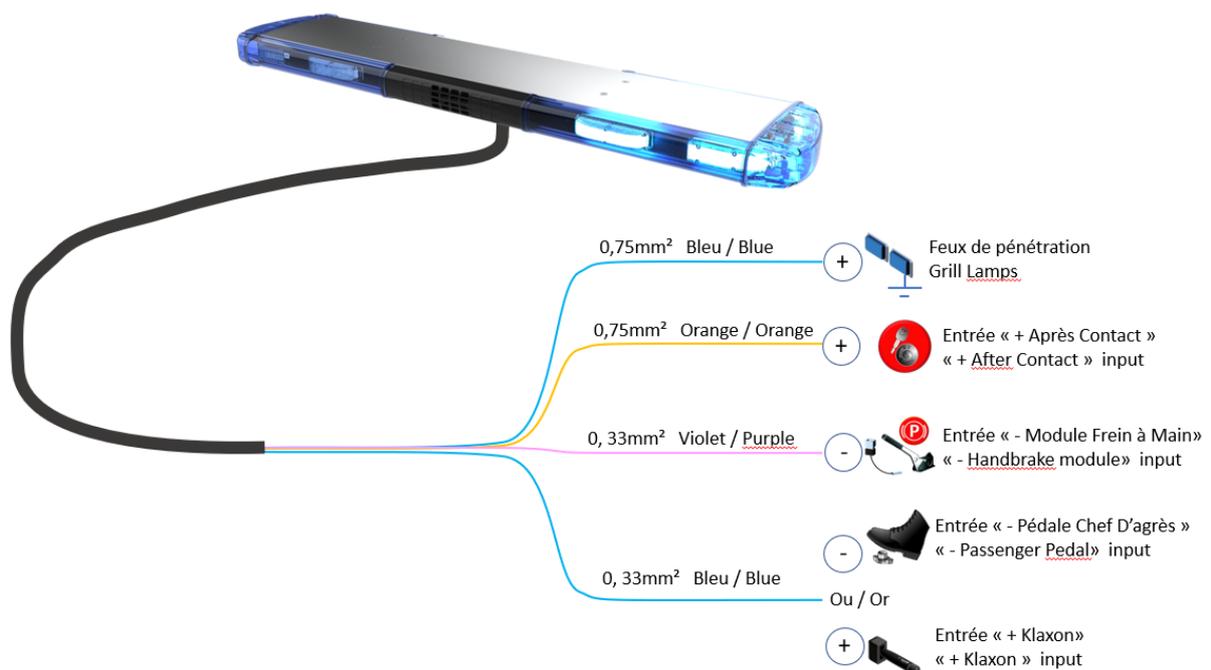
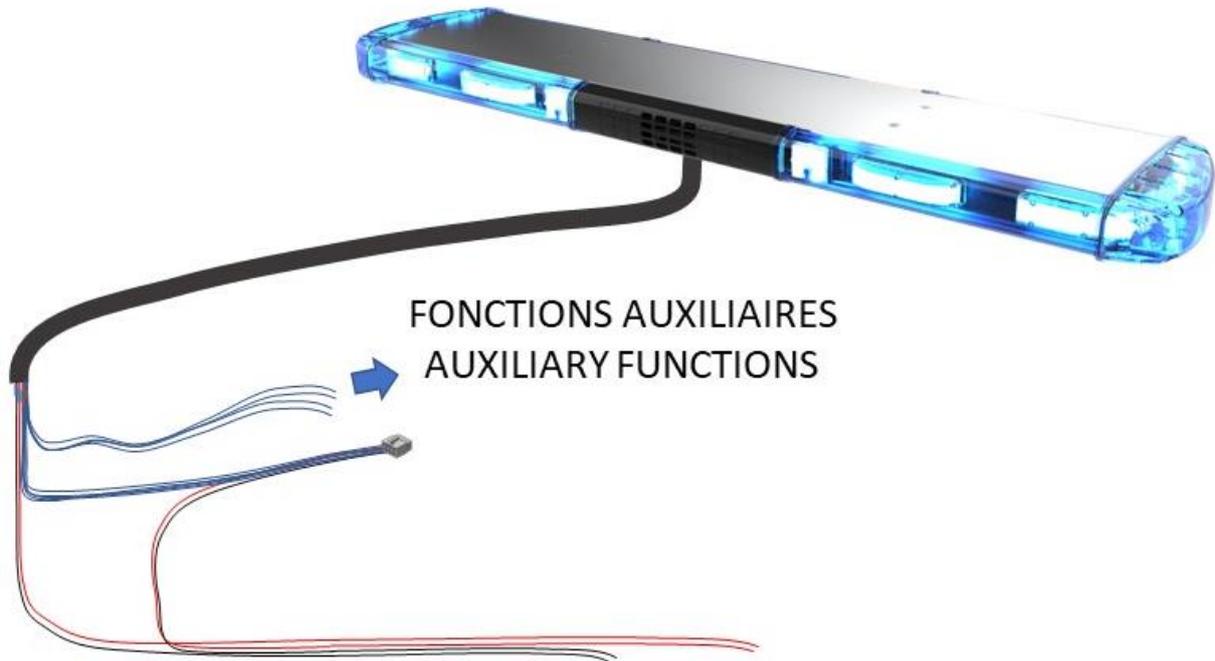
6.3. CABLAGE RESEAU MULTIPLEXE CAN



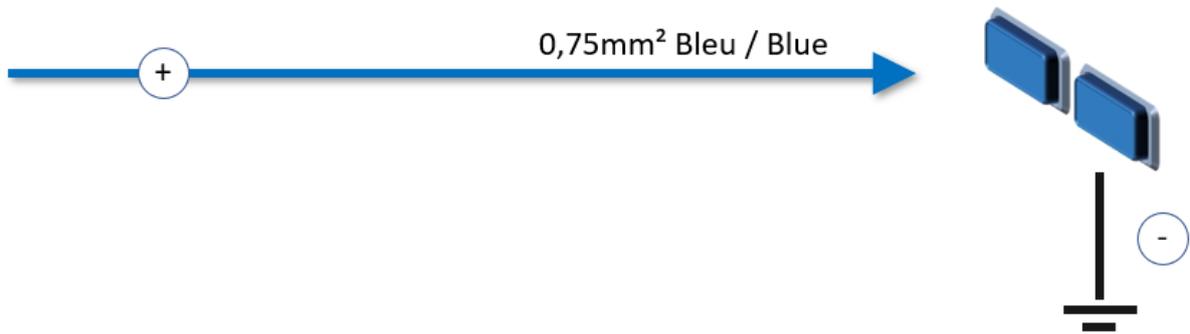
CABLAGE DU CONNECTEUR 8 VOIES : ALIMENTATION FAÇADE – CAN H & CAN L – AUDIO BF



6.4. CABLAGE DES FONCTIONS AUXILIAIRES EXTERNES

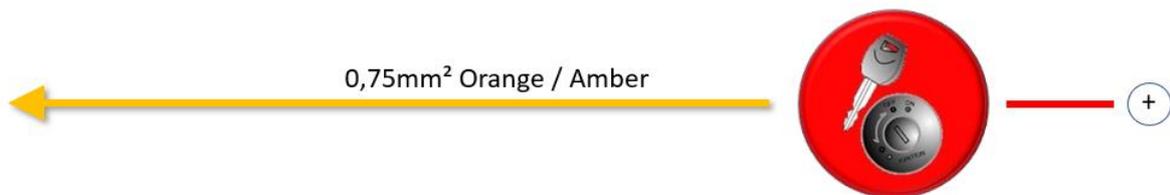


6.4.1. Câblage Feux de Pénétration



Il s'agit de fournir une commande d'alimentation « + BATTERIE » aux feux de pénétration. La masse de ceux-ci doit être reliée à une masse châssis identifiée ou un 0 volt batterie.

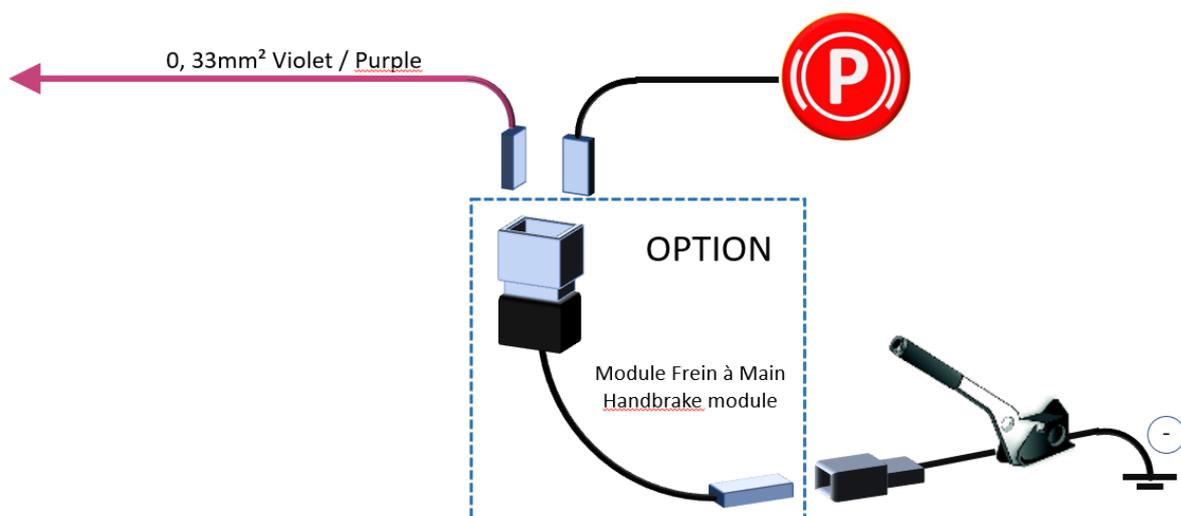
6.4.2. Câblage « + » Après Contact (+APC)



L'information « +APC » est une information « + BATTERIE » permettant de réveiller le système lorsque le contact du véhicule est alimenté.

Lorsque la clé du véhicule est retirée, l'information disparaît et une temporisation de 3h00 est déclenchée avant l'arrêt complet du système.

6.4.3. Câblage option frein à main



L'information frein à main serré est prélevée à travers un module frein à main qui permet d'envoyer une information de mise à la masse à la rampe lorsque le frein à main est serré sans perturber le circuit du voyant « Frein à Main » tableau de bord.

Le câblage de cette fonction permet d'arrêter les feux de pénétration et la sirène lorsque l'ensemble de la signalisation est active.

Au desserrage du frein à main lorsque la fonction gyrophare bleu est active, seuls les feux de pénétration sont activés.

6.4.4. Câblage option pédale chef d'agrès

ATTENTION
SI CETTE OPTION EST CHOISIE NE JAMAIS CABLER L'OPTION KLAXON AU RISQUE DE DETERIORER L'INSTALLATION ELECTRIQUE DU VEHICULE



L'information envoyée est une mise à la masse lorsque la pédale chef d'agrès est enfoncée.

Cette fonction permet de déclencher la signalisation bleue et sonore.

Au relâchement de la pédale chef d'agrès, seule la sirène s'arrête.

6.4.1. Câblage Klaxon

ATTENTION
SI CETTE OPTION EST CHOISIE NE JAMAIS CABLER L'OPTION PEDALE CHEF D'AGRES AU RISQUE DE DETERIORER L'INSTALLATION ELECTRIQUE DU VEHICULE



Il s'agit de prélever le signal « + BATTERIE » issue de la commande de l'après-contact du comodo klaxon.

Lorsque la signalisation bleue est active, un appui sur le klaxon déclenche la sirène. Un second appui arrête la sirène.

7. LES DIFFERENTS RESEAUX POSSIBLES SELON LES OPTIONS

Pour ce chapitre, il est indispensable de se référer à la documentation fournie avec les différentes options.

7.1. EXEMPLE DE CABLAGE RESEAU SIMPLE AVEC BC12T



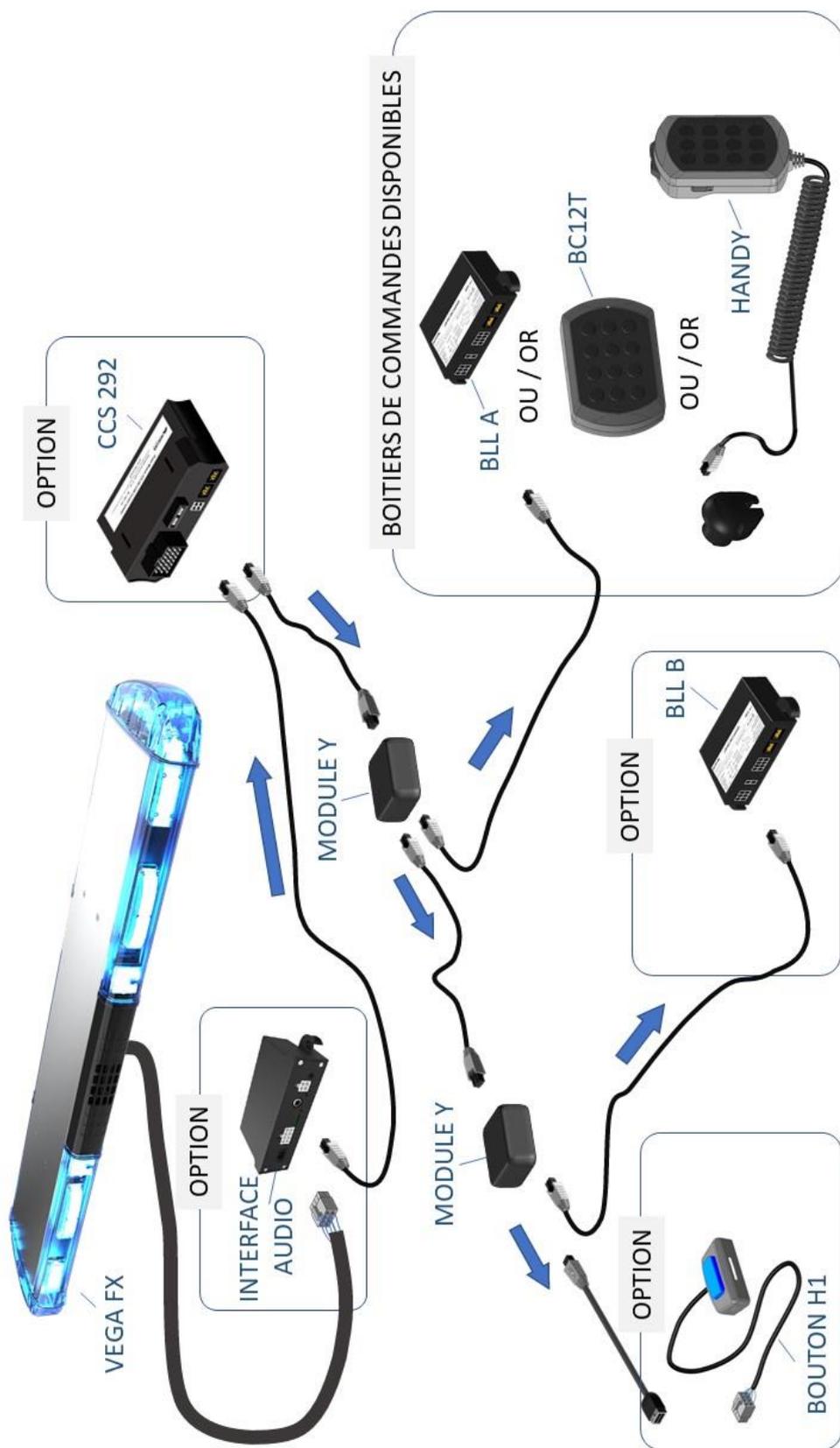
NOTA : Le faisceau Y n'est pas représenté mais fait partie de l'installation

7.2. EXEMPLE DE CABLAGE RESEAU AVEC CHOIX MULTIPLE DE COMMANDES



NOTA : Le faisceau Y n'est pas représenté mais fait partie de l'installation

7.3. EXEMPLE DE CABLAGE RESEAU TOUTES OPTIONS POSSIBLES AVEC CCS 292



NOTA : Le faisceau Y n'est pas représenté mais fait partie de l'installation